

Les représentant.e.s des personnels d'enseignement et d'éducation,
les représentant.e.s des parents d'élèves
les représentant.e.s des élèves
du lycée Lakanal (second degré et CPGE)
3 avenue du Président Franklin Roosevelt
92 330 SCEAUX

Sceaux, le 8 février 2022

A Madame Fis, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale
s/c de Madame Raguideau, Proviseur de la cité scolaire Lakanal
à l'attention de M Dominique Terrien, Adjoint à la DASEN

Objet : Demande d'audience concernant la baisse de DHG.

Madame,
la dotation horaire du lycée Lakanal est prévue en forte baisse.
Cette baisse de 105h est la plus forte de tous les établissements du département et la plus forte enregistrée à Lakanal depuis au moins 15 ans, à structure inchangée.

Cette baisse conduirait à une importante diminution des heures d'Accompagnement Personnalisé, indispensables en particulier pour les plus fragiles de nos élèves, à la disparition de groupes de spécialités en première et en terminale, rendant très incertain le fait de pouvoir y garder des effectifs raisonnables, et à la disparition de groupes de langues vivantes à tous les niveaux, augmentant là aussi les effectifs. Cela obligerait, par ailleurs, à faire des choix en CPGE qui diminueraient ou fragiliseraient l'offre de langues et de spécialités proposées dans plusieurs classes.

De manière générale, cette baisse horaire dégraderait fortement les conditions d'enseignement au lycée, malgré le travail de la direction pour en minimiser les conséquences.

Pour ces raisons, nous sollicitons une audience auprès de vos services afin d'envisager ce qui pourrait être fait pour éviter cette détérioration.

Nous souhaiterions former une délégation de 8 personnes, constituée de représentant.e.s des enseignant.e.s et des parents d'élèves et d'une représentante des élèves (majeure et étudiante en CPGE).

Veillez agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Réponse à adresser à Mme Raguideau, Proviseure de la cité scolaire.